
QUELLE COHÉRENCE DANS LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE ?



NICOLAS HENCKES,
DIRECTEUR CLC
IMAGE: JULIAN BENINI

Chers Membres, chers lecteurs,

La situation économique de nos secteurs ne s'est guère améliorée ces derniers mois. Certains de nos secteurs parviennent à plus ou moins gérer la crise, mais la liste des secteurs en grande détresse est longue : événementiel, agences de voyages, centres de formation agréés, forains, petits commerçants... Et le gouvernement de nous faire subir la douche écossaise. Chaude avec l'annonce d'une amélioration et d'un élargissement du fonds de relance et de soutien et le lancement d'une nouvelle aide pour financer les coûts non autrement couverts. Froide avec de possibles restrictions d'ouvertures qui planent au-dessus de nous telle une épée de Damoclès et

« HAUSSE DU SSM : UNE INEPTIE PUREMENT ÉLECTORALISTE »

surtout l'annonce d'une hausse du salaire social minimum (SSM) très importante de 2,8%. Chaude encore avec la prolongation du chômage partiel jusque fin juin 2021. Et froide à nouveau avec le maintien d'une taxe CO2 qui n'a aucun sens hormis celui de satisfaire une idéologie aveugle et peu soucieuse d'avoir un réel impact écologique, l'impact médiatique semblant plus intéressant à poursuivre.

La hausse du SSM est d'ailleurs du même tonneau : une ineptie à vocation purement électoraliste et clientéliste. Le vrai problème du pouvoir d'achat de nos salariés rémunérés au SSM n'est pas lié à la hauteur de ce salaire, le plus haut au monde, mais au fait du coût du logement. Cette hausse de 2,8%, spectaculaire pour faire bondir les coûts des entreprises et les pousser encore plus vite vers la faillite, ne pourra pas corriger des décennies de passivité coupable des gouvernements successifs dans la question du logement. Le choix du moment de cette hausse est tout aussi déroutant, alors que le gouvernement débloque par ailleurs des crédits pour sauver ces mêmes entreprises. Où est la cohérence ? Sans compter qu'en matière de protection sociale, il est clairement fait deux poids, deux mesures entre salariés et indépendants et il est désormais grand temps de répondre aux revendications des organisations patronales en la matière.

Le Grand Format de ce magazine est évidemment consacré à l'autre star de l'année 2020, après la COVID-19 : le télétravail. On aura tout entendu à son sujet, de bonnes idées, de fausses bonnes idées, des légendes urbaines, comme des exemples de belles mises en œuvre. Nous avons souhaité faire une synthèse de ce nouveau phénomène de société et tordre le cou

aux visions simplistes, entre autres du genre « droit au télétravail » ou impact sur l'environnement qui, pour exister, n'en reste pas moins marginal au final. La crise nous a surtout fait comprendre que c'était un outil de management complémentaire utile... si implémenté avec bon sens. Le télétravail nous aura aussi montré que le dialogue social au niveau national peut encore bien fonctionner, car l'été de discussion que nous avons eu au sein du Conseil économique et social avec les représentants syndicaux a été intense, mais très constructif au final ! La nouvelle convention de télétravail est en tout cas un bel outil pour l'avenir.

Dans ce numéro, nous avons voulu aussi donner pour la première fois la parole à Monsieur Dan Kersch, Vice-Premier Ministre et Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Economie Sociale et Solidaire. Interlocuteur incontournable des entreprises et encore plus depuis le début de la crise, les échanges avec lui sont souvent très francs. Nous ne sommes certes pas toujours d'accord et ça ne devrait guère changer à l'avenir, mais il a été lui aussi un partenaire de discussion fiable pendant cette crise. Cette interview vous donnera donc un tour d'horizon des dossiers actuels et un aperçu de sa façon de penser. Ainsi, il y affirme que le code du travail l'autorise à refuser le chômage partiel pour des salariés en préavis, or ceci est tout simplement faux et la clc accompagnera ses Membres lésés qui souhaiteront faire un recours sur cette question.

Il ne me reste dès lors plus qu'à souhaiter beaucoup de courage et de force à tous les Membres de la clc pour cette fin d'année et si possible de joyeuses fêtes en bonne santé.